

Département de l'Oise

Arrondissement de Compiègne

Arrêté n° 16-2021

Canton de Compiègne – Nord

MAIRIE DE BIENVILLE

Tél : 03.44.83.21.50.

Fax : 03.44.83.20.65.

ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Monsieur le Maire de la Commune de BIENVILLE, (Oise)

Vu le Code de la Route et notamment les articles R.44 et R.225,

Vu le Code Pénal,

Vu le Code des Collectivités Locales, notamment les articles L 2211-1 à L 2213-6,

Vu la demande du 16 juin 2021 présentée par la société Suez Visio Nord située 258 rue Roland Moreno à ANZIN (59410), pour la terrasse pour suppression d'un branchement de chantier,

ARRETE

Article premier : À partir du 6 juillet 2021 et jusqu'au 7 juillet 2021, la circulation et le stationnement seront interdits dans la rue de du Tilloloy pour permettre la terrasse pour la suppression d'un branchement de chantier.

Article 2 : La signalisation nécessaire sera prise en charge et apposée par la société *Suez Visio Nord* pour permettre l'application de ces dispositions.

Article 4 : Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.

Article 5 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- La Brigade de Gendarmerie de CHOISY AU BAC, pour application,
- L'ASVP de Bienville, pour application,
- La société *Suez Visio Nord*.

Fait à Bienville, le 17 juin 2021

Le Maire, Claude DUPRONT

